

Référendum : la victoire de l'imprimé

André Vanasse

Numéro 68, hiver 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38779ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1992). Référendum : la victoire de l'imprimé. *Lettres québécoises*, (68), 3-3.



Référendum: la victoire de l'imprimé

Marshall McLuhan aurait sans doute fait une crise d'urticaire s'il avait suivi la campagne référendaire, car il aurait bien été obligé d'admettre que c'est la presse écrite qui en est sortie victorieuse.

Le tout a commencé par la défection de Jean Allaire et de Mario Dumont. L'un et l'autre refusaient d'entériner l'entente de Charlottetown pour la bonne raison qu'elle était, selon eux, contraire à l'esprit du rapport Allaire, document que les membres du Parti libéral avaient ratifié quasi à l'unanimité dans la plus grande euphorie.

De constater que Monsieur Bourassa avait agi comme s'il avait oublié l'existence de ce document parut aux deux dissidents comme la manifestation d'un mépris évident envers la base de son parti.

C'est donc par un premier raté que la campagne commençait. Or, M. Bourassa constatait, quelques semaines plus tard, que l'adage qui veut que «les paroles passent mais que les écrits restent» était à ce moment-là caduc. Car voilà qu'une conversation entre deux hauts fonctionnaires était captée par un amateur et reproduite dans la presse écrite à travers le Canada... sauf au Québec ! L'Affaire Wilhelmy portait un terrible coup aux tenants du Oui alors que la campagne venait à peine de commencer. D'un coup, la crédibilité de M. Bourassa était mise à dure épreuve, car cette conversation révélait crûment que les conseillers du Premier ministre jugeaient qu'il avait fait preuve d'une incroyable générosité à l'égard de ses collègues du Canada anglais sur des revendications qui, jusqu'alors, s'étaient révélées «intouchables».

Dans le même temps, les troupes du Non réclamaient à cor et à cri que soit imprimé le fameux texte de l'entente de Charlottetown. Avait-on idée de faire voter le peuple sur un texte invisible ? Et tous les opposants à l'entente de mettre en garde les citoyens sur les risques d'une signature apposée sur un chèque en blanc. Cette argumentation eut tellement d'effet que, lorsque parut le texte officiel, le mal était fait : chacun savait que ce document était piégé et que la majorité des clauses qui y figuraient ferait l'objet d'interminables discussions et que ce supposé accord n'était que de la poudre aux yeux destinée à tromper les citoyens.

On comprend alors que la parution des notes et commentaires des hauts fonctionnaires concernant le dernier *sprint* de la négociation — publiés dans *L'Actualité* quelques jours à peine avant la fin de la campagne — ait été perçue comme le coup de grâce des tenants du Oui. De fait, M. Bourassa eut beau tenter de réparer les pots cassés,

lancer des accusations de faux, accuser la presse écrite et le Parti québécois de manquement grave à l'éthique professionnelle, ses soubresauts firent plutôt songer aux spasmes du moribond.

Chose encore plus étonnante, le débat télédiffusé entre Bourassa et Parizeau, où il apparut à l'évidence que Bourassa avait gagné sur un Parizeau plus souvent qu'autrement béat, se révéla plutôt insignifiant en ce qui concerne les gains de Bourassa dans l'intention de vote des citoyens : à peine 2 % changèrent de camp à la suite de cette émission. Rien de bien significatif sinon que cette victoire de M. Bourassa signalait définitivement sa défaite !

Que faut-il retenir de ce référendum ? Une chose importante : qu'un référendum sur la constitution n'a rien à voir avec une campagne électorale où l'image de marque des chefs a plus d'importance que tout autre élément alors que, dans le cas de ce référendum, l'enjeu reposait précisément sur la valeur symbolique d'un TEXTE sur lequel les citoyens devaient se prononcer. Car chacun savait que ce TEXTE contenait de multiples clauses qui lieraient tout un peuple pour des années à venir, voire pour plus d'un siècle.

Cela me rassure de constater que les signes écrits n'ont pas encore perdu la bataille au profit des images et que même si nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère de l'audiovisuel, la nécessité de «coucher sur papier» des textes dont le libellé est absolument fondamental pour la destinée d'un pays reste encore leur meilleure garantie.

Le directeur,
André Vanasse